Sensibilisation

La méthodologie de projet en promotion de la santé

Cycle de webinaires

23 mars, 27 avril, 1er juillet et 8 septembre 2026

Agathe ALIBERT, Pauline CHUZEVILLE, Juliette GLASSON

Visioconférences : 1h30 - 1 sujet

1. Qu'est ce qu'un projet en prévention? - 23/03 - 10h30-12h
2. Le diagnostic : Cibler son public, sa problématique et ses objectifs – 27/04 - 10h30-12h
3. Le budget, la planification, le partenariat et la mise en œuvre – 01/07 - 10h30-12h
4. L'évaluation - 08/09 - 10h30-12h

Bienvenue !

Objectif des webinaires :

Des temps courts pour vous sensibiliser aux étapes de la méthodologie de projet et vous aider à élaborer des projets qui répondent aux attendus de la Commission des financeurs. **Les webinaires sont enregistrés.**

Animation : Juliette Glasson pour le Département

Pauline Chuzeville et Agathe Alibert pour Promotion Santé Auvergne Rhône Alpes.

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Le programme ce matin

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Webinaire 1 :

Qu'est-ce qu'un projet en prévention ?

- Présentation du contexte et des enjeux
- Rappels théoriques sur la prévention
- Les priorités de la CFPPA
- Quelques leviers d'efficacité
- Questions réponses
- En après ?

Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes



NOTRE MISSION

Contribuer à l'amélioration de la santé par la réduction des inégalités sociales de santé

- **Une association loi 1901, à but non lucratif**
- **Un siège situé à Lyon**
- **12 délégations départementales**
- **Environ 120 salariés**
- **Un financement essentiellement sur fonds publics**
  (80% Agence Régionale de Santé ARA)



Nos services et actions

Des ressources pour les **professionnels**, **bénévoles** et **élus** qui développent des **projets** de **promotion de la santé** :

- Des formations.
- Du conseil méthodologique.
- L'accompagnement de projets de terrain.
- Des ressources et un accompagnement documentaire.
- Des ressources en ligne.

Un appui aux **dynamiques locales, partenariales** et institutionnelles, par des programmes thématiques, déclinés en territoires et/ou en région

CFPPA et CADRE DE L'APPEL A PROJETS

Financement de la CNSA



Maillon essentiel pour répondre aux défis démographiques

Coordonner les différents acteurs

OBJECTIFS

- Préserver l'autonomie des personnes de 60 ans et plus
- Soutenir les proches aidants de personnes âgées
- Favoriser l'adoption durable de comportements favorables à la santé
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé

Quelques enjeux en termes de santé des PA

37% des + 65 ans affirment se sentir régulièrement seuls (Psycom, 2024)

Attention isolement ≠ solitude

36 % des personnes âgées de plus de 60 ans les plus pauvres **renoncent à se déplacer**, contre 13 des plus aisés (Dreyfus, 2019).

Près de 44% des personnes âgées de plus de 75 ans éprouvent des difficultés à se déplacer sans l'aide des autres (Laboratoire de la Mobilité inclusive, 2022)

➢ **Besoin d'actions d'aller-vers**

Plus d'1,4 million de personnes de plus de 60 ans vivant à domicile peuvent être considérées comme **dépendantes** (Santé publique France).

➢ **Besoin d'actions pour diminuer le risque de dépendance ou la survenue d'évènements graves (chutes, etc)**

Quelques enjeux en termes de santé des PA

14% des + 60 ans souffrent d'un **trouble de santé mentale** (dépression, troubles anxieux et troubles addictifs) (OMS).

1/3 des décès par **suicide** (35,2%) concernent des personnes âgées de 65 ans ou plus en Auvergne-Rhône-Alpes (Bulletin ORS, 2026).

44% des + 75 ans touchés par des **troubles du sommeil** (Psycom).

➢ **Besoin d'actions autour des compétences psycho-sociales**

1 personne sur 5 est **aidante**, soit 9,3 millions de Français (BVA 2022, Fondation Avril).

➢ **Besoin de proposer des actions pour apprendre à prendre soin de soi,**

En France, on estime que **400 000** personnes âgées vivant à domicile (soit 10%)

et **270 000** personnes âgées en EHPAD souffrent de **dénutrition** (ministère de la Santé, 2021).

LES ACTIONS DE PREVENTION

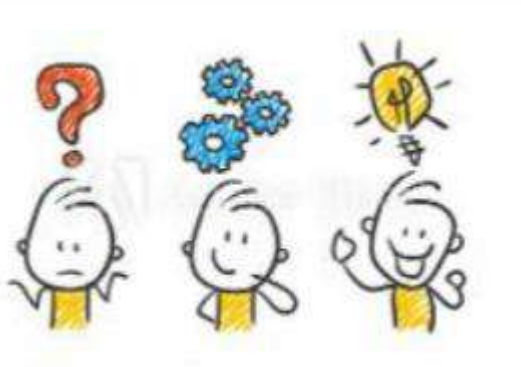
Quelques concepts et enjeux



Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

LA PREVENTION

De quoi parle-t-on ?



Selon vous,
qu'est-ce que la prévention en 1 mot ?

Aller sur **wooclap.com**

Utiliser le code DPNUMB

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Qu’est ce que la prévention ?

Prévention : Ensemble de mesures qui vise à la fois à **réduire les risques** (maladie, accident ou ici la perte d'autonomie) mais aussi, en cas d'apparition, à en **limiter les conséquences.**

Objectifs :



Réduire les facteurs de risque et **repérer** précocement les difficultés.



Agir pour maintenir ou renforcer les capacités des personnes.



Proposer une intervention limitée dans le temps mais qui **vise un changement durable.**

LES DETERMINANTS de la santé

« Les déterminants de la santé peuvent se définir comme **l'ensemble des facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux** qui **déterminent** l'état de santé des individus ou des populations ».

OMS, 1998



PREVENTION PRIMAIRE

- Actions menées **avant l'apparition de** difficultés, pour éviter ou retarder la perte d'autonomie.
- Création d'un environnement favorable au maintien de l'autonomie.

PREVENTION SECONDAIRE

- Actions visant à **détecter précocement des fragilités** et à intervenir avant leur aggravation.
- Plus on agit tôt, plus on évite des situations lourdes ensuite.

PREVENTION TERTIAIRE

- Actions destinées à **éviter l'aggravation** et à **préserver la qualité de vie** lorsque la perte d'autonomie est installée.
- Le soutien aux aidants est ici important.

Les thématiques éligibles – Domicile et établissement



Activité physique : Proposer des activités physiques adaptées aux besoins spécifiques des bénéficiaires (type d'activité, fréquence, intensité, durée). Elle vise l'amélioration et le maintien des capacités nécessaires à la réalisation des tâches quotidiennes afin de réduire les risques de perte d'autonomie.



Alimentation : Aborder de manière globale la consommation d'aliments et les habitudes alimentaires et travailler sur la relation à la nourriture, les représentations et les besoins du bénéficiaire afin d'atteindre les recommandations d'une alimentation équilibrée et adaptée.

Les thématiques éligibles – Domicile et établissement



Santé cognitive : Proposer des activités qui visent la préservation des fonctions mentales telles que l'attention, la concentration, la mémoire, le langage, le raisonnement ou l'orientation. Intégrer au minimum l'une de ces fonctions dans une démarche de stimulation et de maintien des capacités.

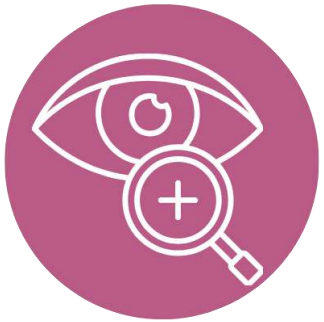


Santé mentale : Renforcer les compétences psychosociales des participants (capacité à résoudre des problèmes, communiquer efficacement, avoir conscience de soi et des autres, réguler ses émotions). Leur donner des ressources pour surmonter les tensions de la vie, et contribuer à la vie de leur communauté, leur groupe social.

Les thématiques éligibles – Domicile et établissement



Santé auditive : Sensibiliser aux risques liés à l'exposition excessive au bruit et à la nécessité de protéger ses oreilles contre les dommages et altérations. Informer sur l'intérêt de consulter un professionnel de santé de manière préventive ou dès l'apparition d'une altération.



Santé visuelle : sensibiliser aux facteurs de risque, aux causes et aux conséquences d'une altération de la vision. Informer également sur l'intérêt d'un suivi préventif et du recours à un professionnel de santé dès l'apparition de troubles.

Les thématiques éligibles – Proches aidants



Sensibilisation : proposer des moments ponctuels d'information collective sur une thématique généraliste ou spécifique



Formation : actions contribuant à la prise de conscience par l'aidant de son rôle et de sa place, ainsi que de la relation aidant-aidé et visant in fine la prévention des risques d'épuisement et d'isolement de l'aidant.



Soutien psychologique : actions visant le partage d'expériences et de ressentis entre aidants encadrés par un professionnel formé, de manière à rompre l'isolement, à favoriser les échanges et la reconnaissance réciproque et à prévenir les risques d'épuisement



Prévention santé : actions favorisant l'exercice d'une discipline physique ou l'appropriation de repères en termes de santé dédiées spécifiquement aux aidants dès lors qu'elles résultent d'un repérage en amont pour la constitution du groupe

Quelques leviers d'efficacité

- Creuser les **attentes et besoins des publics cibles**
- Agir sur **plusieurs déterminants de la santé**
- Cibler les **publics les plus vulnérables**
- Proposer des **expérimentations** plutôt que des informations
- Avoir une action **régulière** mais **limitée dans le temps**
- Garantir un encadrement par des **professionnels qualifiés**
- Développer des **partenariats** pour un meilleur ancrage du projet
- Favoriser la **participation** des publics cibles tout au long de la démarche

Pour aller plus loin, recommandations par thématique :
https://www.cnsa.fr/informations-thematiques/prevention/centre-de-ressources-et-de-preuves

Avez-vous des questions ?



Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

ET ENSUITE ?

Visioconférences : 1h30 - 1 sujet

1. Qu'est ce qu'un projet en prévention? - 23/03 - 10h30-12h
2. Le diagnostic : Cibler son public, sa problématique et ses objectifs – 27/04 - 10h30-12h
3. Le budget, la planification, le partenariat et la mise en œuvre – 01/07 - 10h30-12h
4. L'évaluation - 08/09 - 10h30-12h

Ouvert à tous, sans limite de place
En visioconférence

Inscription jusqu'à 2 jours avant la date
[Lien d'inscription]

Nos coordonnées

Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

- agathe.alibert@promotion-sante-ara.org
- pauline.chuzeville@promotion-sante-ara.org
- contact38@promotion-sante-ara.org

Commission des financeurs – Prévention de la perte d'autonomie – Isère

- Commission-financeurs@isere.fr